

PHILIPPE LOUIS INVITE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A PRENDRE LE TEMPS DU DIALOGUE SOCIAL

Demain, mardi 23 mai, Philippe Louis, Président de la CFTC rencontrera à 18h le Président de la République. À cette occasion il compte lui rappeler certains prérequis nécessaire au dialogue social.

Durant sa campagne, comme depuis son élection, le Président Macron a répété son intention de réformer le pays et le monde du travail en particulier. La CFTC, syndicat réformiste, partage le sentiment que la France a un impérieux besoin de réformes à même de favoriser l'emploi et de sécuriser les parcours de vie.

Néanmoins, la confédération rappellera demain par la voix de son Président **l'importance de la méthode.**

Pour être efficace une réforme doit être comprise par le plus grand nombre, doit être acceptée par les différentes parties prenantes de la société, qu'il s'agisse des salariés, des employeurs ou de la sphère publique. Ce **travail de pédagogie** c'est, entre autres, celui des partenaires sociaux. Il ne peut être négligé.

La France a besoin d'un dialogue social riche, constructif et apaisé. Cet apaisement demande du temps : le temps de l'échange, le temps du consensus, le temps de définir les champs de chacun.

Procéder ainsi n'est pas, selon la CFTC, incompatible avec le recours aux ordonnances. Cette façon de légiférer peut aussi s'appuyer sur les partenaires sociaux au même titre que d'autres modalités de concertation préalable à la loi. La CFTC considère cependant que ces éventuels recours devront être bien ciblés. Dans le cas de certaines réformes annoncées par le Président de la République, procéder par ordonnance comporte de sérieux risques. Il en va ainsi de la refondation du code du travail pour laquelle la CFTC suggérera au Président de la République de prendre appui sur la Loi Travail qui prévoit en son article 1 la création d'une commission d'experts chargée, dans la concertation avec les partenaires sociaux, de proposer un élargissement du champ de la négociation collective.

Par ailleurs, les mutations numériques et informatiques s'amplifient et impactent directement employeurs et salariés.

Pour que ce que d'aucuns appellent « *uberisation* » soit une chance pour l'économie, et non une crainte pour les salariés, il devient urgent d'organiser avec tous les acteurs de l'informatisation et du travail un « **Grenelle du numérique** » et, in fine, de penser un nouveau contrat social.